

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, October 15, 1987

• 1106

The Chairman: Order. I understand the witnesses from Vis-Art Copyright Inc. are here. Pamela Medjuck and Hélène Gauthier. If I have those names reasonably correct, would you present yourselves and identify yourselves and perhaps we can begin. I would assume that one of you is going to condense the brief we have just been given and would then be prepared to answer questions. Would you identify yourself, and at your convenience begin.

Mrs. Finestone: Do they each have an hour?

The Chairman: No, 45 minutes each—until 12.30 p.m.

Ms Pamela Medjuck (President and National Director, Vis-Art Copyright Inc.): My name is Pamela Medjuck. I am president and national director of Vis-Art Copyright Inc. With me is Madam Hélène Gauthier, who is the Quebec director of Vis-Art and the secretary-treasurer of Vis-Art. We are pleased to be here today and thank you for the opportunity to come to speak. We want to initially register our one concern. We had some artists who wanted to come and meet you personally and explain from their perspective what Bill C-60 means to them, but having only a day's notice to make this meeting precluded that direct contact between you and the artist community. So we are here alone. Hopefully, if you would like to meet them at a future date we could arrange it.

The Chairman: In fact, we will be meeting with a number of artists or artists' groups before we are finished. I am not sure which ones you speak of, but we will be seeing a number of them before we are finished.

Ms Medjuck: We can effectively represent the artists' associations of Vis-Art plus the 10 groups that met in Montreal and the 10 groups that met in Toronto, but I am referring to individual artists themselves who wanted to come and give their personal input.

We understand that our time is limited, so we divided our presentation into two stages. First of all, Hélène Gauthier will present a summary of the recommendations that we came up with from the artists' associations in Montreal and Toronto. They arrived at a consensus of opinion on Bill C-60 and we took it upon ourselves to present that consensus in two briefs, one from Quebec and one from Ontario. The second stage of the presentation today will be Vis-Art's position on collective administration, which is the subject-matter of our official Vis-Art brief. It was a primary focus of our work before the committee.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 15 octobre 1987

Le président: A l'ordre. Je vois que les témoins de Vis-Art Copyright Inc., M^{me} Pamela Medjuck et M^{me} Hélène Gauthier, sont ici. De crainte d'avoir déformé vos noms, je vous prie de vous présenter et vous identifier pour que nous puissions commencer. J'imagine que l'une d'entre vous va résumer le mémoire que l'on vient de nous remettre et qu'elle répondra ensuite à nos questions. Veuillez vous nommer et commencer dès que vous serez prêtes.

Mme Finestone: Ont-elles toutes deux une heure?

Le président: Non, 45 minutes chacune, jusqu'à 12h30.

Mme Pamela Medjuck (présidente et directrice nationale, Vis-Art Copyright Inc.): Je m'appelle Pamela Medjuck. Je suis présidente et directrice nationale de Vis-Art Copyright Inc. A mes côtés, M^{me} Hélène Gauthier, directrice de Vis-Art au Québec et la secrétaire trésorière de Vis-Art. Nous sommes ravies d'être ici aujourd'hui et nous vous remercions de nous avoir invité. Nous voulons tout d'abord vous signaler notre première préoccupation. Beaucoup d'artistes tenaient à vous rencontrer en personne et à vous donner leurs vues concernant les conséquences du projet de loi C-60 pour eux, mais avec un préavis d'un seul jour, il s'est révélé impossible d'établir de tels contacts directs entre vous et les artistes. Voilà pourquoi nous sommes seules ici. J'espère qu'il vous sera possible de les rencontrer à une date ultérieure.

Le président: En fait, nous allons rencontrer un certain nombre d'artistes ou de groupes d'artistes avant que nous ne finissions nos travaux. J'ai oublié exactement leurs noms, mais nous allons en rencontrer quelques-uns avant d'avoir terminé.

Mme Medjuck: Nous pouvons effectivement représenter les associations d'artistes qui composent Vis-Art, ainsi que les 10 groupes qui se sont réunis à Montréal et les 10 groupes qui se sont réunis à Toronto, mais je faisais allusion à certains artistes qui tenaient à vous rencontrer personnellement pour vous communiquer leurs propres vues.

Étant donné que notre temps est limité, nous avons divisé notre présentation en deux étapes. En premier lieu, Hélène Gauthier vous donnera un résumé des recommandations que nous avons formulées à partir des vues exprimées par les associations d'artistes de Montréal et de Toronto. Ayant abouti à une majorité de vues concernant le projet de loi C-60, nous avons pris sur nous-mêmes de les condenser en deux mémoires, l'un du Québec et l'autre de l'Ontario. Le deuxième volet de notre présentation d'aujourd'hui sera la position de Vis-Art au sujet de la gestion collective, soit le sujet du mémoire officiel de Vis-Art. Il s'agit là du point saillant de notre présentation devant votre Comité.